

# SCHÉMA DE COHÉRENCE DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

## LA LIGUE DE CYCLOTOURISME DES PAYS DE LA LOIRE



# LIGUE DE CYCLOTOURISME DES PAYS DE LA LOIRE

## SOMMAIRE

<b>PRÉAMBULE</b> .....	<b>3</b>
<b>ÉDITOS</b> .....	<b>4</b>
<b>Présentation du cyclotourisme</b> .....	<b>6</b>
■ La Fédération française de cyclotourisme, un acteur majeur pour le développement du tourisme et de la mobilité à vélo .....	6
■ Organisation et gouvernance de la Fédération française de cyclotourisme .....	7
■ Les disciplines pratiquées .....	7
■ Les brevets fédéraux pour une pratique de loisirs : une spécificité de la FFCT .....	9
■ Des événements mythiques .....	10
■ La qualité, une démarche de progrès permanent .....	10
■ Cyclotourisme et santé .....	10
<b>Le cyclotourisme en Pays de la Loire</b> .....	<b>11</b>
■ La Ligue de cyclotourisme des Pays de la Loire .....	11
■ État des lieux des pratiques dans les Pays de la Loire .....	12
■ Synthèse du diagnostic .....	16
<b>Ambitions 2025</b> .....	<b>19</b>
■ Notre vision, nos ambitions : un développement des équipements et itinéraires, structuré, global et adapté .....	19
■ Objectifs .....	19
■ Trois axes de développement des équipements à l'horizon 2025-2030 .....	19
<b>ANNEXES</b> .....	<b>21</b>

## PRÉAMBULE

Le développement de la pratique sportive sur le territoire passe par l'accès à des équipements de qualité. Ceux-ci doivent être accessibles à tous pour permettre une pratique la plus diversifiée possible, adaptés aux usages d'aujourd'hui et capables de s'adapter à ceux de demain.

Ainsi, dans le cadre d'un aménagement sportif du territoire, il apparaît indispensable que la création et la modernisation des équipements soient pensées à l'échelle du territoire et au regard des besoins des Ligériens. Cette vision stratégique doit intégrer les projets de développement des instances sportives et l'émergence de nouvelles formes de pratique.

La Région des Pays de la Loire, le Comité régional olympique et sportif, la Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale, avec le soutien du Cabinet Amnyos, ont décidé d'encourager les ligues et comités régionaux dans l'élaboration de schémas de cohérence des équipements sportifs.

Ces schémas sont, avant tout, des outils pour le mouvement sportif dans une perspective de développement des activités. Ils peuvent également être mis à la disposition de l'ensemble des acteurs engagés dans le sport. Ils permettent de partager une même vision des besoins et les perspectives possibles d'aménagement et d'équilibre des territoires en matière d'équipements et d'accès aux disciplines sportives.

# Édito de la Fédération française de cyclotourisme



« ... La pratique du vélo sous toutes ses formes, de l'utilitaire au tourisme, en passant par le loisir, pose évidemment un problème important de cohérence de l'ensemble des équipements et aménagements d'un territoire.

La mise en œuvre d'un schéma commun permettant à tous les publics de pratiquer le vélo est une initiative importante de la Région des Pays de la Loire. Elle favorisera la découverte des avantages de l'usage de la bicyclette par ses déplacements, pour une pratique de plein air et de nature, de la simple promenade familiale au voyage.

L'équation peut paraître complexe mais elle doit être prise en compte pour éviter de créer des espaces de pratiques et d'usages qui n'ont pas de lien entre eux pour le déplacement en zone urbaine et rurale. Cette cohésion recouvre les éléments techniques, financiers et économiques à la fois, c'est-à-dire la continuité des réseaux cyclables.

Appuyer cette approche sur celles et ceux qui utilisent les voies cyclables et la route de manière assidue est un gage de réussite pour que cette cohérence soit idéale et favorise le développement du tourisme à vélo le plus largement possible dans les Pays de la Loire... »

**Dominique Lamouller**  
Président de la FFCT

# Édito régional

Le Conseil régional et le Comité régional olympique et sportif des Pays de la Loire sont partenaires de la Ligue de cyclotourisme dans la mise en œuvre de sa politique sportive définie par la Fédération française de cyclotourisme (FFCT). Le déploiement régional de cette politique nécessite la mise en place de moyens et d'équipements nécessaires au bon fonctionnement de nos structures, qui ne peuvent être réalisés que dans le cadre d'un schéma régional intégré dans le respect des lois et règlements et en toute sécurité.

C'est un enjeu budgétaire important qu'il nous est essentiel de maîtriser.

C'est dans cet esprit que nous avons engagé la démarche de réalisation du Schéma de cohérence des équipements sportifs, pour nous permettre de maîtriser la découverte de notre patrimoine, d'assurer la sécurité de nos licenciés, de développer les déplacements doux au quotidien, en favorisant une relation équilibrée entre les zones rurales et urbaines. Ce fut aussi l'opportunité de faire une pause dans le rythme du quotidien, pour porter un regard sur notre itinéraire passé et envisager celui à venir : où voulons-nous aller, comment et pourquoi ?

Alors pourquoi un Schéma de cohérence des équipements sportifs dès lors que nous avons l'habitude de dire « ... notre stade, c'est la route que nous partageons avec les autres usagers, en toute liberté et dans le respect du code de la route... » ? Oui mais pas que...

Cette étude montre que la pratique du tourisme à vélo est plurielle : du randonneur au long cours, sur des itinéraires mythiques tels que La Loire à Vélo, au collectionneur de trophées, en passant par le randonneur du dimanche qui se balade en famille sur de petites routes, ou le vététiste avide de liberté sur les sentiers, sans perdre de vue que le vélo reste un moyen de transport ; la population concernée est sans limite et sans exclusion.

De La Loire à Vélo au sentier qui conduit à la petite chapelle, l'offre itinérante est conséquente et une remise à plat s'avère riche en possibilités de développement, mais aussi de rationalisation.

Au-delà du savoir-faire reconnu de nos clubs, comme organisateurs de manifestations et de randonnées, l'étude montre la nécessité de développer leurs structures d'accueil tous publics, en commençant par les jeunes.

Un effort devra être fait pour reconsidérer le vélo comme mode de transport doux et utile dans nos territoires.

Par ailleurs, le développement de l'activité VTT se poursuivra avec la mise en place de nouvelles bases labellisées, par un accroissement de la mixité des itinéraires, en partenariat avec les autres fédérations de sport de nature, en particulier l'itinérance équestre et la randonnée pédestre.

Enfin, le cyclotourisme est une activité qui offre de nombreuses possibilités aux personnes à mobilité réduite. Sachons les accueillir et les accompagner.

Si la réflexion engagée amène la preuve que nos actions sont cohérentes, elle met aussi en avant la charge qui attend nos bénévoles pour les années futures.

Quel beau challenge à relever !

Nous tenons à remercier les acteurs du Conseil régional, du Comité régional olympique et sportif ainsi que leurs consultants, pour leur aide précieuse. Sans oublier tous les bénévoles qui ont apporté leur concours, ils sauront se reconnaître.

**Michel Bellot**  
Délégué régional tourisme à vélo



**Anne-Marie François**  
Présidente de la Ligue de cyclotourisme des Pays de la Loire



# Présentation du cyclotourisme

## ■ La Fédération française de cyclotourisme, un acteur majeur pour le développement du tourisme et de la mobilité à vélo

Elle est présente partout où sont traitées les activités liées au vélo : sécurité, aménagement, protection de l'environnement...

La FFCT gère l'organisation et le développement du cyclotourisme dans un esprit de convivialité et valorise ainsi dans ses activités, ses trois composantes : le tourisme, le sport-santé, la culture.

Le 7 décembre 1977, la FFCT et la Fédération française de cyclisme (FFC) ont signé une convention indiquant que le cyclotourisme serait géré par la FFCT et la compétition par la FFC. Elle a reçu le 4 avril 2006, l'agrément du Ministère du tourisme lui déléguant l'exclusivité du cyclotourisme (AG N°094 02 001).

Le cyclotourisme, ou tourisme à vélo, exclut toute forme de compétition. C'est une activité de pleine nature et de loisir qui permet à chacun de voyager, de se balader (sur route ou sur chemin), à son propre rythme en utilisant un vélo.



Le tourisme à vélo :

- c'est l'ouverture de nos clubs pour un cyclotourisme grand public,
- c'est le sport-santé ludique, le sport-culture en pleine nature, associant la tête et les jambes ;
- c'est un exemple en termes de sensibilisation à la nature, environnement, développement durable, morale et éthique.

En 1888, Paul de Viviel, alias Vélocio, crée le néologisme "cyclotourisme".

### Les 7 commandements de Vélocio

- 1 - Haltes rares et courtes, afin de ne pas laisser tomber la pression ;
- 2 - Repas légers et fréquents : manger avant d'avoir faim, boire avant d'avoir soif ;
- 3 - Ne jamais aller jusqu'à la fatigue anormale qui se traduit par le manque d'appétit et de sommeil ;
- 4 - Se couvrir avant d'avoir froid, se découvrir avant d'avoir chaud et ne pas craindre d'exposer l'épiderme au soleil, à l'air, à l'eau ;
- 5 - Rayer de l'alimentation, au moins en cours de route, le vin, la viande et le tabac ;
- 6 - Ne jamais forcer, rester en dedans de ses moyens, surtout pendant les premières heures où l'on est tenté de se dépenser trop parce qu'on se sent plein de forces ;
- 7 - Ne jamais pédaler par amour-propre.



© FFCT

L'histoire moderne du cyclotourisme commence en décembre 1923 avec la création de la Fédération française des sociétés de cyclotourisme (FFSC) rebaptisée, le 7 mai 1945, Fédération française de cyclotourisme (FFCT). Charles Antonin en est le président. En 1950, la FFCT adhère à l'Alliance internationale pour le tourisme (AIT). Le 30 novembre 1964, le Ministère de la jeunesse et des sports attribue l'agrément ministériel à la FFCT (N°19 909). Le 30 octobre 1978, la Fédération obtient la reconnaissance d'utilité publique. En 1978, la FFCT entre au Comité national olympique et sportif français (CNOSF).

## ■ Organisation et gouvernance de la Fédération française de cyclotourisme

La fédération est administrée par un comité directeur de dix-neuf membres, élus les années bissextiles pour une durée de quatre ans dont le président en exercice est Dominique Lamouller. Son siège est à Ivry-sur-Seine.

La fédération s'organise autour :

- d'un comité directeur comprenant un médecin, un éducateur sportif et, au minimum, quatre représentantes féminines ;
- de 20 commissions fédérales ;
- de 20 permanents ;
- d'un directeur technique national ;
- de quatre cadres techniques nationaux du Ministère des sports ;
- de deux conseillers fédéraux de cyclotourisme en région.

Quelques chiffres :

- 126 500 licenciés dont 20 % de féminines et 10 % de jeunes de moins de 25 ans ;
- 3 100 clubs dont 1 700 clubs de VTT ;
- 350 écoles de cyclotourisme ;
- 3 000 éducateurs fédéraux,
- 10 000 bénévoles tous pratiquants ;
- une revue tirée à 26 000 exemplaires ;
- une assurance adaptée souscrite par 99 % des adhérents ;
- un gîte « Les 4 Vents » à Aubusson d'Auvergne, d'une capacité de 80 places, véritable maison du cyclotourisme.

Evolution des effectifs au sein de la FFCT :

ANNÉE	2010	2011	2012	2013	2014
EFFECTIFS	122 851	123 041	124 275	125 565	126 517

Le cyclotourisme se pratique quel que soit son âge, dans un club, sur l'ensemble du territoire. Nous sommes fiers de la moyenne d'âge de nos pratiquants, elle démontre la vitalité de notre activité après l'arrêt de la vie active.

## ■ Les disciplines pratiquées

### L'école de cyclotourisme : initiation et apprentissage de la pratique

L'école de cyclotourisme joue un rôle éducatif et pédagogique auprès des jeunes. C'est le lieu privilégié d'un apprentissage vers toutes les connaissances nécessaires à la pratique de notre activité où échanges riment avec partage.

© FFCT

55 % de nos écoles sont dédiées à la pratique du VTT, discipline considérée comme « fun et jeune », ce qui démontre, si besoin était, que notre discipline est ouverte à la jeunesse.

Par ailleurs, des sessions de formation (journée, week-end ou plus) organisées par la Ligue et les Comités départementaux (Codep) sont proposées aux plus âgés.

L'objectif est de former des jeunes capables de concevoir et de réaliser une randonnée en totale autonomie. Ils auront l'occasion tout au long de leur formation de passer différents brevets : brevet route et VTT, puis le brevet d'éducation routière qualifié, et enfin le brevet expert.

La sécurité est une de nos priorités, l'éducation routière est placée dans un cadre pédagogique comme activité incontournable.

- Dans son club, le jeune cyclotouriste apprendra :
- la maîtrise de son vélo sur la base de jeux dans un lieu sécurisé ;
  - la cartographie : lire une carte, tracer un parcours, évaluer sa longueur et son niveau de difficulté ;
  - la lecture du paysage : se repérer, identifier les caractéristiques du terrain, la faune, la flore ;
  - la mécanique : connaître son vélo, diagnostiquer des pannes, savoir y remédier ;
  - le respect du code de la route ;

- et également :
- comment se préparer pour partir en randonnée en toute autonomie ;
  - comment s'alimenter et s'hydrater ;
  - comment se comporter sur la route dans le respect des autres usagers ;
  - comment faire face aux situations imprévues.
- D'autres manifestations, comme la Semaine nationale européenne des jeunes, permettent aux jeunes d'évaluer leur progression, de se comparer avec leurs camarades, en toute amitié et convivialité.



## Le cyclotourisme pour tous



Les clubs de cyclotourisme ont vocation à accueillir tous ceux qui veulent découvrir la route. Pour cela, la convention de pré-accueil permet de faire découvrir le cyclotourisme aux non-licenciés, sans idée de vitesse ni de distance au cours de dix sorties à thème. A l'échéance, le cyclotouriste peut, s'il en exprime le souhait, prendre sa licence et participer aux sorties du club.

De même, des sorties intergénérationnelles, en famille, en couple... sont organisées. Le mot d'ordre est la convivialité : « on part ensemble, on roule ensemble, on rentre ensemble à une allure de promenade ».

## Le VTT pour tous publics

Près de 50 % des clubs proposent une section VTT ou VTC (Vélo tout chemin). Le territoire offrant des sentiers variés et attractifs, de plus en plus de personnes le pratiquent. Aussi, ceci nécessite l'aménagement de nouveaux sentiers et la formation d'un encadrement performant. Comme pour la route, les licenciés peuvent se lancer de nouveaux défis grâce aux challenges et brevets organisés par les clubs, mais également pratiquer dans un cadre sécurisant et bénéficier des équipements annexes proposés sur les bases VTT labellisées.



## La route pour les cyclotouristes aguerris

Pour les cyclotouristes qui souhaitent se diriger vers une pratique plus « musclée » de la bicyclette, les brevets fédéraux font intervenir des critères de distance et de gestion des délais. Ils permettent de s'évaluer de manière progressive sur des distances croissantes conséquentes.

C'est l'opportunité de découvrir la France, et au-delà, au rythme de voyages à vélo, seul ou en groupe, selon ses envies, ses moyens, ses disponibilités. Ils concilient tous les aspects de la pratique : tourisme, sport-santé, culture.



## Les brevets fédéraux pour une pratique de loisirs : une spécificité de la FFCT

Brevets d'initiation	Brevets touristiques
<p><b>Route</b></p> <p><b>Première balade</b> : 15 à 50 kilomètres en une demi-journée ;</p> <p><b>Première randonnée</b> : 40 à 80 kilomètres ;</p> <p><b>100 bornes</b> : étape symbolique réalisée en une journée.</p>	<p><b>Le voyage itinérant</b> Autonomie, découverte et liberté, le voyage itinérant est l'expression la plus naturelle du cyclotourisme ; seul ou en groupe, il se réalise à son propre rythme sur l'itinéraire de son choix.</p> <p><b>Brevet de cyclotourisme national - BCN</b> Un site touristique à rejoindre par département pour arriver à connaître la France entière dans toute sa diversité géographique et culturelle.</p> <p><b>Brevet des provinces françaises - BPF</b> Découvrir les anciennes provinces de France par un jeu de piste composé, de six hauts lieux touristiques par département.</p> <p><b>Randonnées mer/montagne</b> L'objectif consiste à rallier n'importe quel point du littoral à un sommet déterminé dans l'un des cinq massifs montagneux français.</p> <p><b>Brevet « À travers les parcs »</b> Il permet de découvrir les patrimoines naturel et culturel remarquables en effectuant les parcours de randonnées permanentes labellisées traversant les parcs.</p> <p><b>Brevet européen</b> Avec ses partenaires européens de l'Alliance internationale du tourisme (Ait), la FFCT propose une découverte de l'Europe à bicyclette.</p> <p><b>Randonnées permanentes</b> Au nombre de 350, les randonnées permanentes sont des itinéraires de distances variables.</p> <p><b>Brevet des quatre vents</b> Ce brevet s'effectue en reliant quatre villes dont les noms commencent par les initiales des quatre points cardinaux, le lieu d'arrivée étant le centre cyclotouriste « Les 4 Vents » à Aubusson-d'Auvergne (63).</p> <p><b>Brevets fédéraux 100 / 150 / 250 / 350 / 500 / 1 000 km</b> Les brevets fédéraux proposent des distances conséquentes à parcourir dans des délais impartis, ce qui nécessite de savoir gérer ses capacités.</p> <p><b>Diagonales de France</b> Au nombre de neuf, les diagonales consistent à traverser la France en reliant une des six immuables villes de départ et/ou d'arrivée : Brest, Hendaye, Perpignan, Menton, Strasbourg, Dunkerque ; soit des distances allant de 940 à 1 400 kilomètres (annexe 5).</p> <p><b>Brevet cyclo-montagnard français &amp; Brevet cyclotouriste des cimes françaises</b> Ces brevets consistent à réaliser, dans chacun des cinq massifs montagneux français, un parcours allant de 180 à 200 kilomètres et une dénivellation d'environ 4 000 mètres.</p>
<p><b>VTT de randonnée</b></p> <p><b>Premier brevet VTT</b> : moins de 15 kilomètres en une demi-journée ;</p> <p><b>Premiers sentiers VTT</b> : moins de 15 kilomètres sur des sentiers comportant des zones tests ;</p> <p><b>Brevet d'orientation - route et VTT</b> : lecture de cartes topographiques, parcours entre 15 et 35 kilomètres pour le VTT, et entre 30 et 80 kilomètres pour la route ;</p> <p><b>Un brevet grand public, rallye raid VTT</b> : le concept associe effort physique, découverte et connaissance d'un milieu, au plaisir de pratiquer le VTT de randonnée, individuellement ou en groupe.</p>	
<p><b>Voyage</b></p> <p><b>Premiers pas de cyclo-camping</b> C'est l'apprentissage du voyage itinérant avec étape(s) sous la tente.</p>	

## ■ Des évènements mythiques

- Pâques en Provence (concentration, souvenir de Vélocio) ;
- la Semaine fédérale internationale de cyclotourisme (Saumur et Nantes l'ont accueillie : 15 000 participants) ;
- les concentrations nationales lors des week-ends prolongés ;
- la Fête du vélo en juin ;
- plus de 4 000 randonnées organisées chaque année en France (dont 350 en Pays de la Loire).



Semaine fédérale à Nantes en 2010

## ■ La qualité, une démarche de progrès permanent

Chaque échelon territorial s'engage dans l'amélioration des circuits et l'accueil des pratiquants. Pour ce faire, la FFCT propose plusieurs outils incitant à l'amélioration des sites d'accueil (label club, base VTT labellisée). Les ligues et les comités départementaux organisent des randonnées permanentes, des concentrations. La Fédération et ses structures déconcentrées se positionnent également comme partenaires des collectivités territoriales, premiers aménageurs des circuits (*les correspondants sécurité des Codep sont cités en annexe 2*).

## ■ Cyclotourisme et santé

Le cyclotourisme exclut la compétition, il permet à tous les publics de s'initier à une activité quelle que soit sa condition physique. Le cyclotouriste ne porte pas son poids et de ce fait soulage son organisme et en particulier les articulations.

La prévention et l'incitation aux bonnes pratiques est d'autant plus prégnante que 60 % des licenciés ont plus de cinquante ans. En 2014, la FFCT s'est engagée dans un plan sport-santé dont les principales mesures sont :

- promouvoir la pratique du vélo dans les activités de la vie quotidienne ;
- créer des supports d'information en ligne, à l'attention de tous les pratiquants (licenciés ou non) pour rappeler les bienfaits de la pratique du cyclotourisme et les recommandations actuelles ;
- mettre en place des actions adaptées au sein des structures fédérales, en impliquant les médecins des ligues, les instructeurs et les cadres fédéraux afin d'informer et orienter les licenciés potentiels ;
- favoriser l'accès aux cycles de formation des licenciés qui souhaitent s'investir bénévolement dans des actions d'animation, d'accompagnement et d'encadrement des licenciés avancés en âge ;
- impulser et valoriser les offres de randonnées encadrées, en tenant compte de l'hétérogénéité du public de plus de cinquante ans et en les incitant à pratiquer le vélo de façon régulière.

« ... Le cyclotourisme est une activité physique et sportive pratiquée dans des conditions aptes à maintenir ou à améliorer la santé de tous les pratiquants... » (source : Ministère des sports/CNOSF).

« ... Il est désormais très largement admis que le sport en général, et le cyclotourisme en particulier, améliorent la condition physique. La santé est inscrite dans les préceptes de Vélocio comme véritable art de vivre et activité de plein air bénéfique. Il est donc évident que le cyclotourisme permet l'évasion, la découverte, la rencontre avec les autres et le déplacement par la seule force musculaire, en donnant, en plus, des atouts pour une santé améliorée. Pourquoi s'en priver puisque c'est un loisir sain et libre de toutes contraintes sportives... » (D. Lamoullier - Assemblée générale 2015).

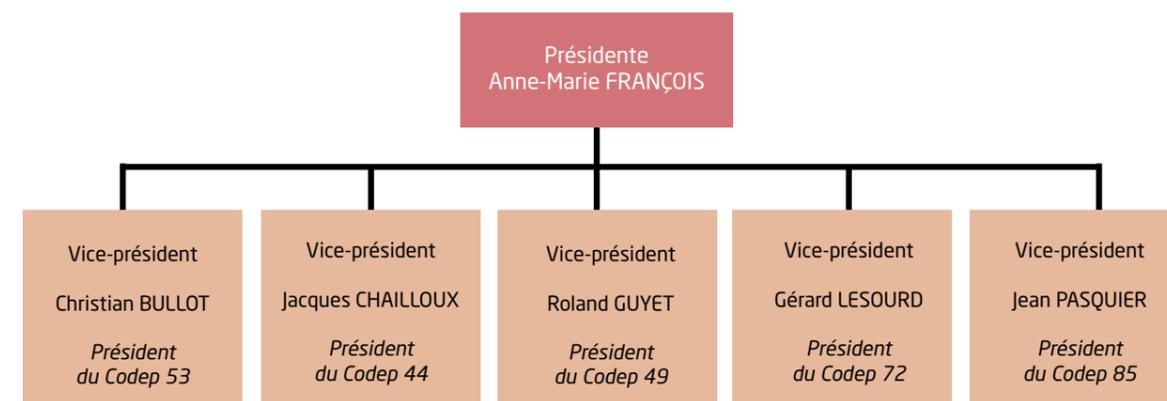
# Le cyclotourisme en Pays de la Loire

## ■ La Ligue de cyclotourisme des Pays de la Loire

### Organisation et gouvernance

La Ligue est composée de quatorze membres élus. Leur mission consiste à gérer les plans d'action et ils sont force de propositions au sein des huit commissions : finances, formation, jeunes, féminines,

tourisme, sécurité, santé/nutrition, photo. La Ligue est secondée sur le territoire par cinq comités départementaux (Codep) composés également d'élus dynamiques se réunissant en commission.



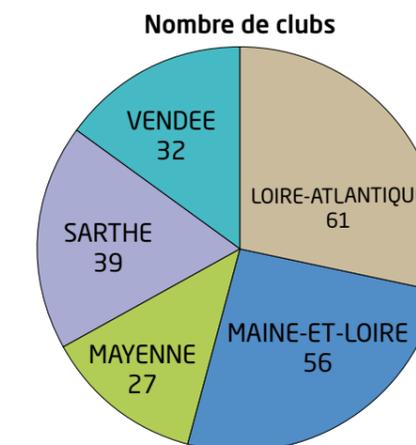
### Quelques chiffres clés

- 11 000 licenciés,
- 215 clubs,
- 20 % de féminines,
- 10 % de jeunes de moins 25 ans,
- 20 structures d'accueil jeunes (école et point accueil jeunes),
- 13 accueils handicap,
- plus de 1 000 bénévoles, tous pratiquants.

### Une équipe technique régionale

Elle est composée de moniteurs et d'instructeurs fédéraux, qui élaborent le plan de formation régional et veillent à sa réalisation avec pour objectifs de :

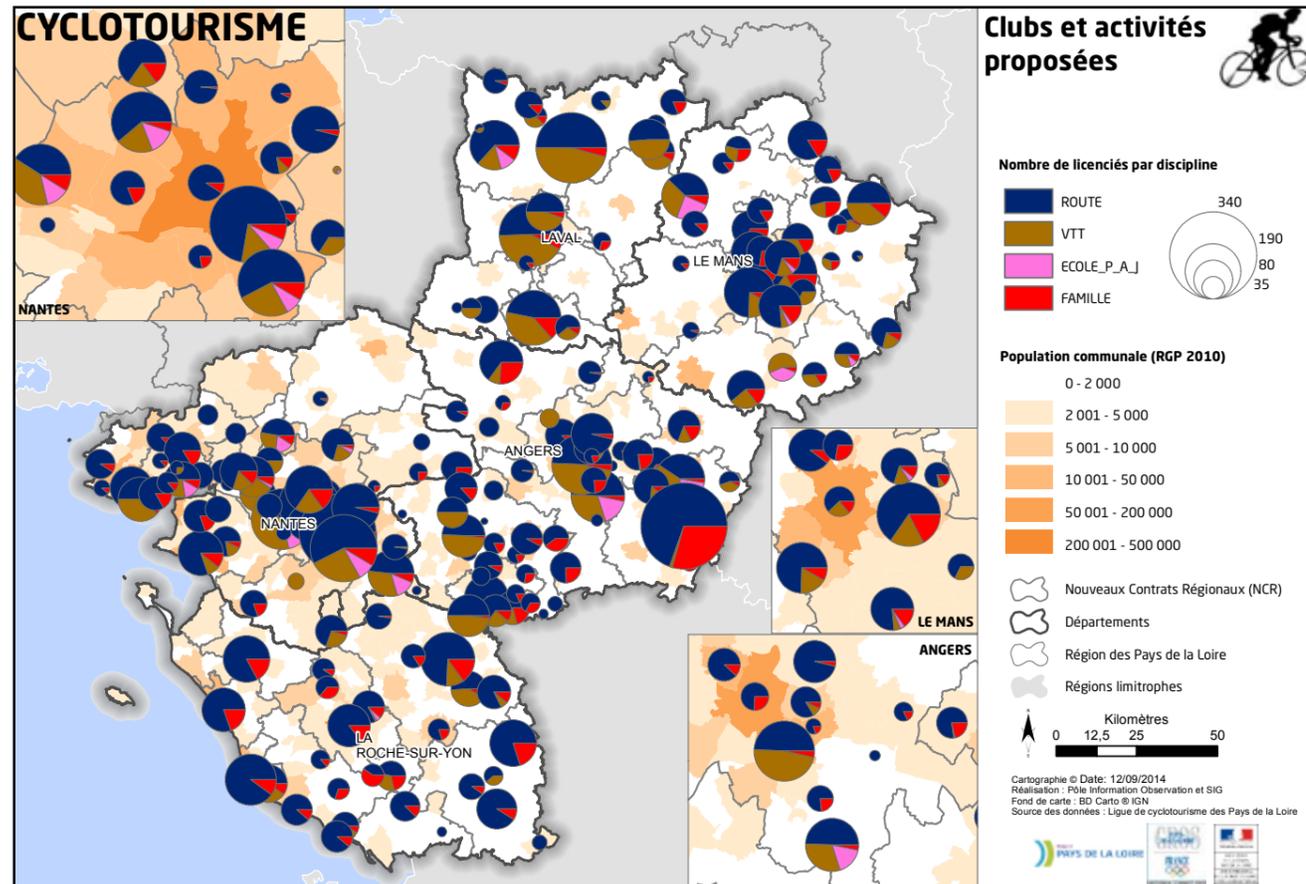
- mieux accueillir en formant au moins un animateur par club, soit 220 personnes,
- encadrer les structures jeunes existantes et favoriser la création de nouvelles écoles (route et VTT) par la formation d'initiateurs,
- développer l'activité (projets éducatifs, activités périscolaires...) par la formation de moniteurs.



NB : la Ligue forme les éducateurs de niveau 1 (animateur club), niveau 2 (initiateur) et niveau 3 (moniteur fédéral). Le niveau 4 (instructeur fédéral) est de la compétence de la FFCT.

## État des lieux des pratiques dans les Pays de la Loire

### Les clubs



La carte met en évidence la prédominance des zones urbaines. Elles ont un fort potentiel de développement car l'implantation des clubs et la fidélisation des licenciés y est plus aisée. Le nord de la Loire-Atlantique et le sud-ouest de la Sarthe sont en revanche des secteurs carencés, bien que la ville de Sablé-sur-Sarthe ait le potentiel pour développer la pratique. Le principal obstacle rencontré est la pérennisation des clubs. En effet, en zone rurale, la difficulté est de trouver une structure d'accueil (bénévoles, éducateurs...), aussi les cyclotouristes pratiquent individuellement surtout les VTTistes.

Les écoles Point accueil jeunes (PAJ) sont peu présentes. L'implantation d'une école de cyclisme nécessite la présence d'éducateurs aptes à mettre en place un projet éducatif et pédagogique. Ce sont des personnes ressources indispensables qui doivent avoir la vocation, d'où la disparité sur le territoire dans les créations. Cinq écoles ont vu le jour ces deux dernières années, en Loire-Atlantique et en Sarthe.

La Ligue regroupe 215 clubs, comptant en moyenne 53 licenciés (moyenne nationale : 40 licenciés). Durant toute l'année, les clubs proposent des sorties variées :

- hebdomadaires, organisées en groupes de niveaux ;
- en milieu naturel, avec des itinéraires tracés sur routes à faible circulation, les véloroutes et voies vertes, les pistes et bandes cyclables ;
- sur sentiers pour le VTT, le VTC, les bases labellisées VTT.

Les itinéraires peuvent être partagés avec d'autres disciplines comme la randonnée pédestre et la randonnée équestre (mixité des itinéraires, balisage partagé, codes de bonne pratique et de bonne conduite).

### Les pratiquants

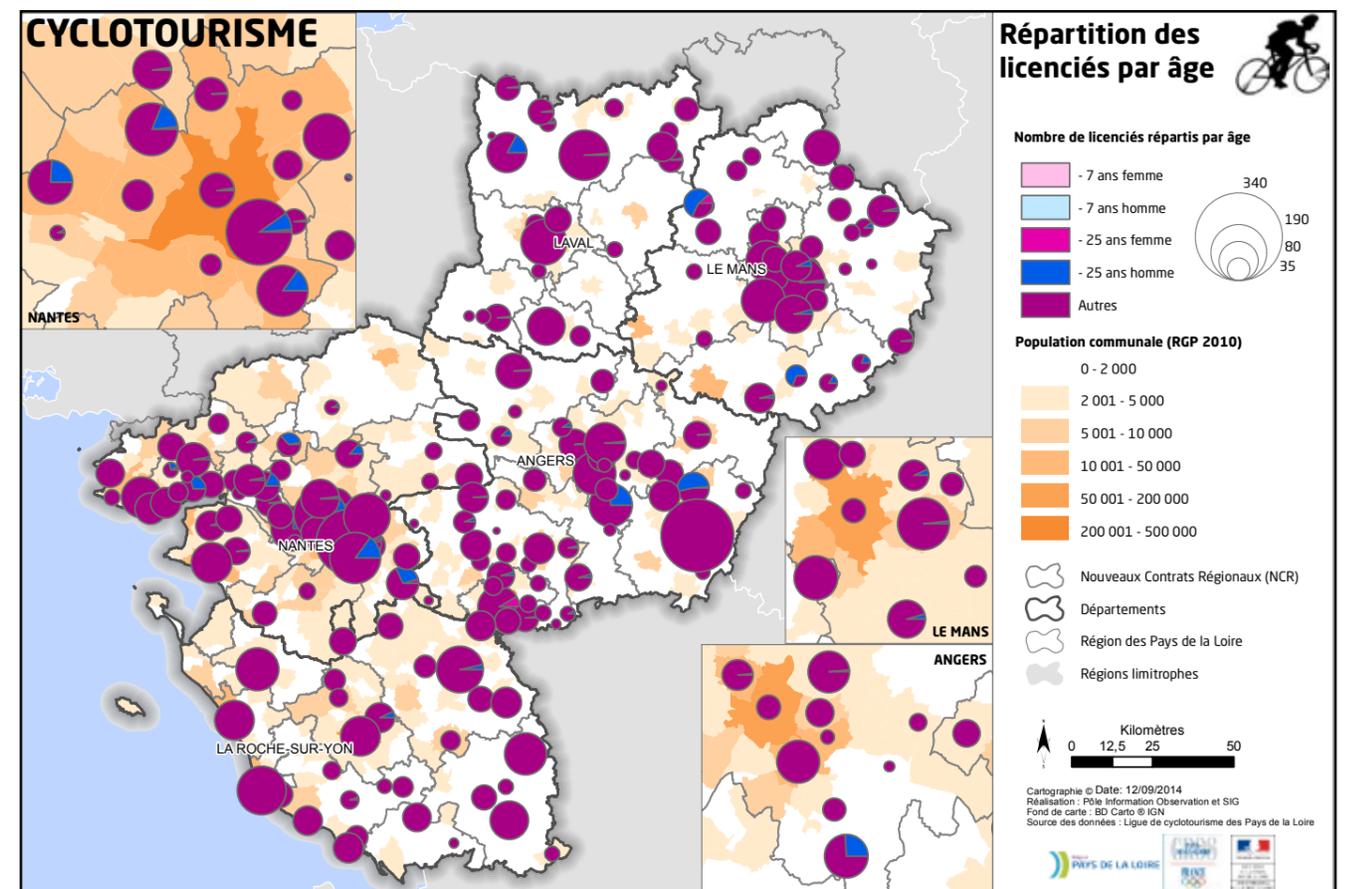
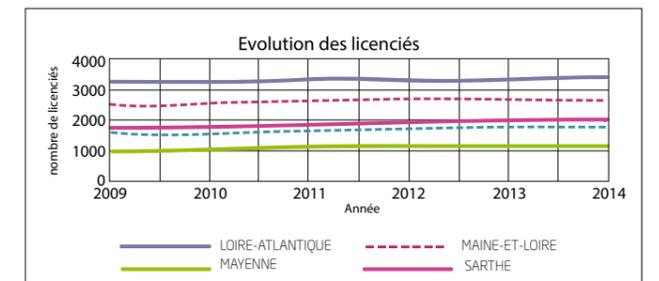
La Ligue des Pays de la Loire compte 11 000 licenciés. Comme toutes les disciplines proposant des activités extérieures sur route ou dans la nature, les pratiquants non licenciés sont beaucoup plus nombreux. Ces derniers utilisent les mêmes aménagements mais également participent largement aux grands événements cyclotouristiques ; ils peuvent représenter jusqu'à 80 % des participants sur des manifestations de VTT.

Le cyclotourisme est majoritairement pratiqué par les hommes (80 % des licenciés) et par les seniors (80 % de pratiquants de plus de soixante ans). Le profil des licenciés ligériens correspond au profil des pratiquants fédéraux.

D'autre part, l'atout du cyclotourisme est de faire côtoyer toutes les catégories socio-professionnelles : ouvriers, employés, agriculteurs, cadres, professions libérales, artisans et commerçants.

Taux d'intégration pour 1 000 habitants :

Loire-Atlantique	Maine-et-Loire	Mayenne	Sarthe	Vendée	Pays de la Loire
2,59	3,35	3,84	3,47	2,76	3,03



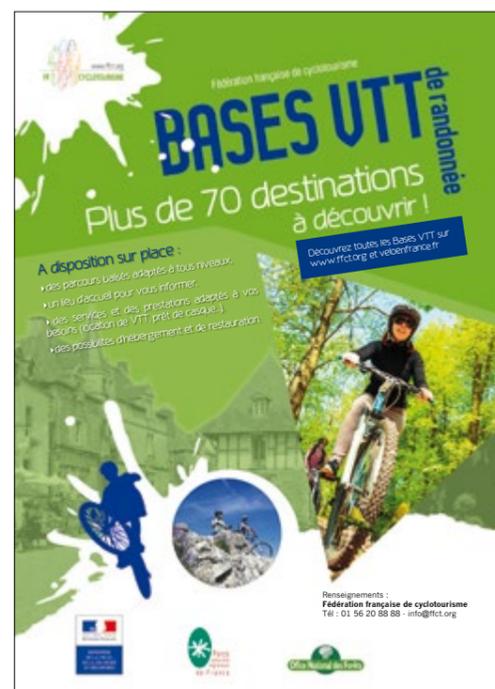
## Les équipements et sites de pratique : une offre dense et diversifiée

Ce sont 280 sites et itinéraires qui ont été recensés sur le territoire régional.

Ces équipements, artificiels ou naturels, sont divers et variés : boucles sur route ou chemin, piste tout terrain, piste à bosses, piste de bi-cross, parcours de descente, de slalom, piste de trial... Ils peuvent être organisés en réseau, rattachés ou non à une base de loisirs. Les sites et itinéraires peuvent également être labellisés.

Les équipements :

- équipements en libre-service, créés à l'initiative de la collectivité et mis à la disposition de tous publics sans règles définies. Ces équipements sont alors exposés à des pratiques « sauvages », notamment la pratique de sports motorisés,
- équipements en libre-service mais avec des règles établies (horaires, responsabilité, type de public),
- équipements rattachés à une base de loisirs publique,
- équipements dédiés à un club et réservés à l'entraînement, voire à la compétition.



© FFCT

## Les itinérances ligériennes

Le Schéma national des véloroutes et des voies vertes traversant les Pays de la Loire (voir ci-dessous)

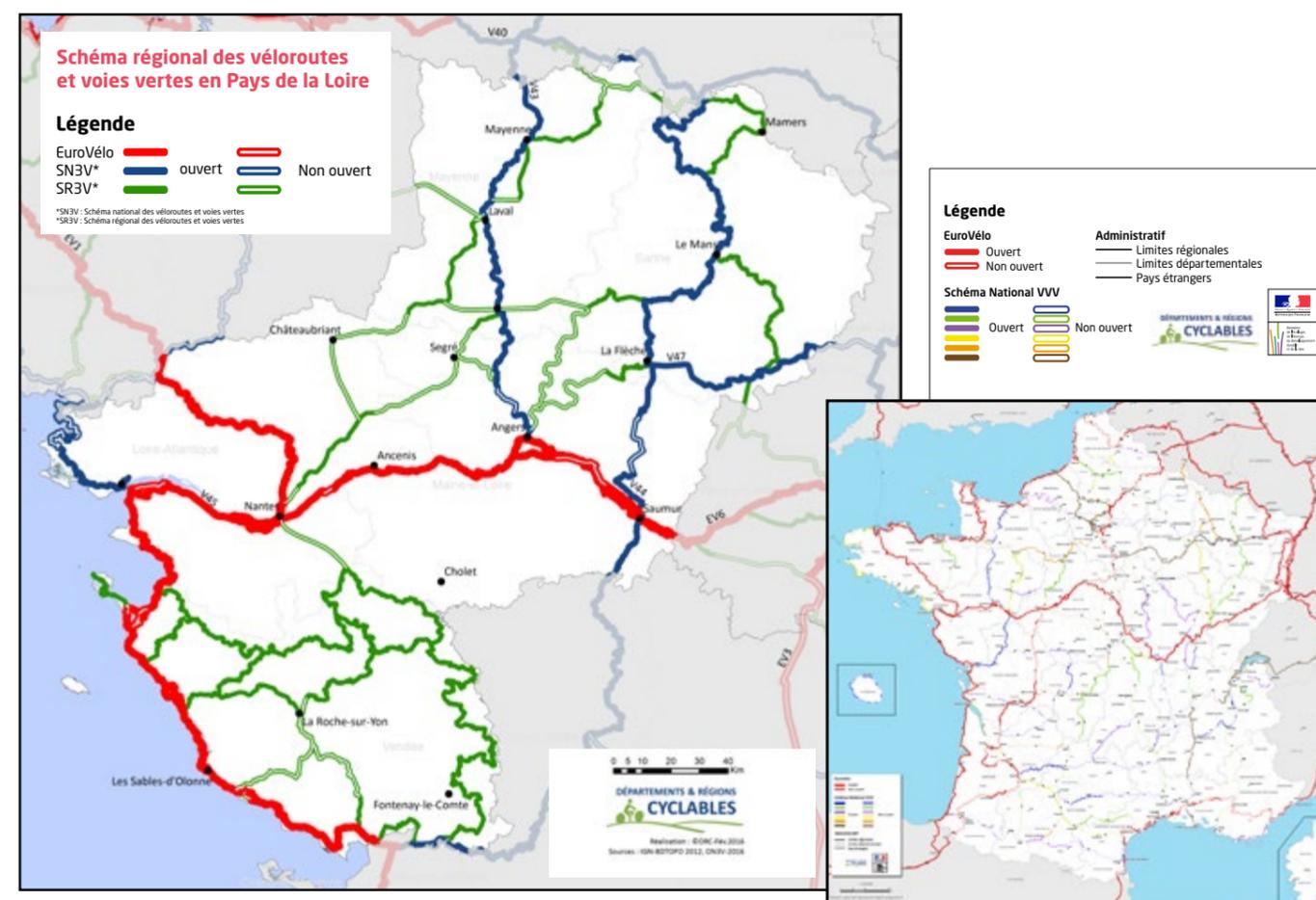
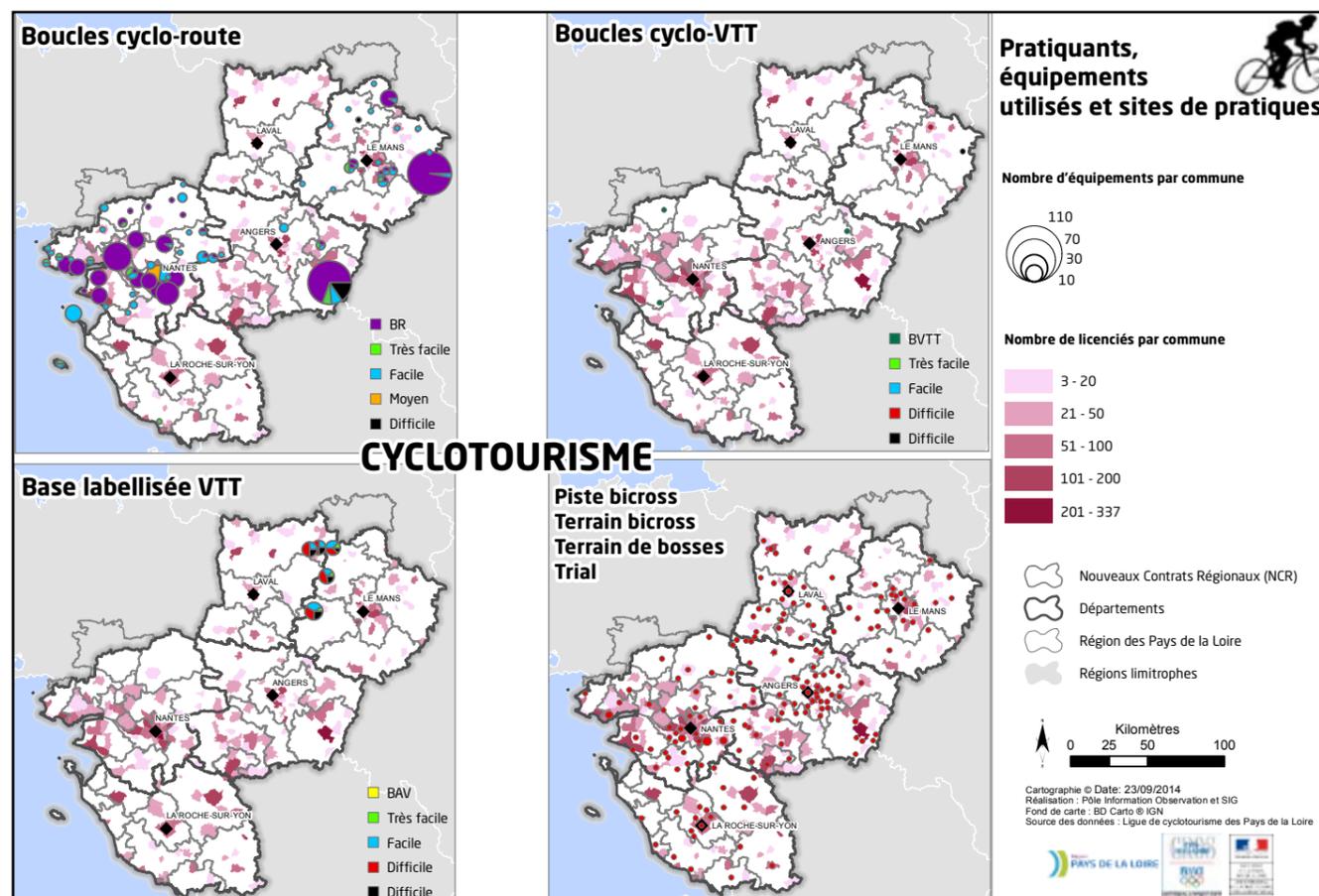
Les véloroutes et voies vertes, regroupées au sein du Schéma national (SN3V), sont la base des axes structurants qui constituent le Schéma régional de vélo/loisir de la région des Pays de la Loire. (Annexe 3).

A partir de cette infrastructure, des Schémas départementaux de vélo-loisir ont été mis en place ou sont en cours de réalisation. Ils ont vocation à enrichir l'offre par le maillage du territoire, avec de nouvelles voies et, en cohérence, avec des itinéraires

en boucle (route et VTT), pour amener les cyclotouristes à découvrir le patrimoine, bâti ou naturel.

Notre rôle, en collaboration avec les Codep, consiste à accompagner les collectivités dans la conception des schémas afin que ceux-ci aboutissent à un maillage efficient du territoire, et à s'assurer que ceux-ci soient balisés dans le respect de la charte officielle des balisages.

Numérotation	Nom	Distance en Pays de la Loire
Eurovélo 1 - EV1	Vélodyssée : Véloroute du littoral atlantique	400 kilomètres
Eurovélo 6 - EV6	La Loire à Vélo : de Nantes à Budapest	220 kilomètres
V43	Vélofrancette : Ouistreham à La Rochelle	106 kilomètres
V44	La Sarthe à Vélo : Alençon à Saumur, relie la Véloscénie à La Loire à Vélo	250 kilomètres
V47	Le Loir à Vélo : Ponce-sur-Loir à la Flèche	100 kilomètres
Vélocéan	De Piriac-sur-Mer à Saint-Nazaire et de Saint-Brévin-les-Pins à Bourgneuf-en-Retz	24 à 29 kilomètres



## Les brevets des provinces françaises et brevet de cyclotourisme national en Pays de la Loire

Plus de 500 hauts lieux touristiques à découvrir à vélo dans toute la France. Véritable patrimoine de la Fédération française de cyclotourisme, les « points contrôles » brevet du challenge national (BCN) et brevet des provinces françaises (BPF) sont autant de lieux touristiques de notre hexagone à découvrir. En Pays de la Loire, 30 sites remarquables ont été sélectionnés (6 par département - photos en annexe 1).

Pour obtenir le brevet du challenge national, il est nécessaire de visiter un site (choisi parmi les 6) par département. Le brevet des provinces françaises est obtenu après avoir visité les 6 sites par département (534 sites au total).

### ■ Synthèse du diagnostic

#### Nos atouts et nos forces : une activité, des aménagements structurants et porteurs, des hommes et des femmes

Notre activité fonctionne essentiellement avec des bénévoles au sein de nos clubs, de nos Codep, de notre ligue, ce qui leur confère autonomie et expérience. C'est l'assurance de préserver les aspects historiques et culturels de notre patrimoine, mais aussi de les faire prospérer.

Nous avons également un territoire qui présente des spécificités régionales riches, aptes à valoriser le tourisme à vélo.

#### Des aménageurs volontaristes

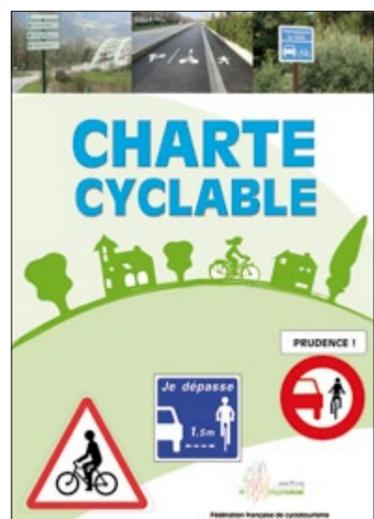
- En premier, une forte implication de la Région des Pays de la Loire par la mise en œuvre d'itinéraires dédiés à la pratique, avec comme vitrine « La Loire à Vélo® » dont la promotion de la marque « La Loire à Vélo® » et l'animation du réseau des acteurs ont été confiés à l'Agence régionale, en partenariat avec les Départements,
- En second, l'implication des Départements et des collectivités locales pour la mise en place des schémas vélo-loisir, ainsi que leur écoute auprès de nos institutions (clubs, Codep) pour l'amélioration quantitative et surtout qualitative (sécurité) de l'offre.

#### L'expertise et l'engagement du mouvement fédéral

- Le savoir-faire de nos clubs en matière d'accueil et d'organisation d'évènements cyclo-touristiques,
- L'expertise de nos 1 000 bénévoles, tous pratiquants, et la compétence de nos éducateurs,

- Le savoir-faire unique de la fédération, basé sur l'expérience et les années de pratique de ses bénévoles. La FFCT propose un catalogue de produits sous forme de cahiers des charges propices au développement des infrastructures :

- label touristique : accueil vélo, Villes et Territoires vélo-touristiques, Destination vélo,
- promotion du cyclotourisme au travers du portail « vélo en France »,
- labellisation des bases d'activité VTT de randonnée,
- partage d'une charte cyclable,
- mise à disposition d'un livre blanc des aménagements à risques,
- etc.



#### Une pratique sportive pour tous les publics - « RASP » (régulière, adapté, sécurisante et progressive)

Le cyclotourisme s'adaptant à tous les niveaux de pratique, les clubs peuvent s'inscrire dans une démarche qualitative reconnue au niveau national : la labellisation « sport-santé-prévention, niveau 1 ».

## Nos points à améliorer : la qualité des structures et des activités

### La mutualisation des compétences

La constitution de dossiers lors d'appels à projet étant de plus en plus complexe, il devient nécessaire d'avoir des compétences en interne très variées. Les clubs se constituent autour d'une équipe de bénévoles travaillant ensemble, mettant leur savoir-être, leur savoir-faire propre au service du projet de l'association.

Il est alors important de travailler :

- avec une vision globale,
- en parallèle et non plus en série,
- avec un site dédié comportant une seule entrée, une seule saisie des données, une seule mise à jour,
- selon le principe de « la valeur ajoutée »,
- avec les outils les plus performants,
- avec une complémentarité de binômes bénévoles/salariés.

→ Le partage de compétences par mutualisation de ressources est un élément de réponse.

### L'autonomie financière de nos structures

Nos structures ne sont pas toutes consolidées en matière d'autonomie financière et certaines éprouvent des difficultés à équilibrer leur compte de résultats, sans apports exogènes.

→ Nécessité d'aller très vite vers l'autonomie financière.

### S'inspirer des aménagements qui fonctionnent ailleurs

Enfin, avoir la volonté de s'ouvrir sur le monde extérieur et de raisonner globalement.

De bonnes pratiques existent dans des territoires proches, ayant une culture vélo différente de la nôtre.

Le cyclotouriste n'a pas de frontières et peut comparer les offres proposées.

→ Aller à la rencontre des bonnes pratiques et surtout les prendre en compte.

## Les contraintes : l'inadaptation de certains aménagements vélos et les difficultés d'organisation des manifestations

### La complexité administrative pour l'organisation des manifestations

Le risque est réel de voir une régression de l'organisation de manifestations de cyclotourisme par le fait d'une administration jugée lourde et pointilleuse et qui décourage les bonnes volontés.

Si l'on peut comprendre que des décisions, voire des interdictions, soient prises en matière de sécurité, des contraintes « administratives » peuvent amener les organisateurs de manifestations au renoncement.

### Des aménagements sécuritaires parfois contre-productifs

L'effort avéré de création d'espaces dédiés à la pratique (voies vertes) peut être anéanti par l'inadaptation d'équipements censés les protéger : les poteaux et barrières de toutes formes et de toutes natures apposés sur nos voies vertes afin de tenter de dissuader les conducteurs de véhicules à moteurs (motos et quads) et conducteurs incivilisés.

Les voyageurs itinérants avec leurs sacoches, les personnes à mobilité réduite qui pratiquent avec des vélos spécifiques (tandems, tricycles, vélos couchés, vélos spécifiques...), les familles (petit enfant dans sa remorque) peuvent difficilement, voire ne peuvent pas, emprunter certaines portions car l'accès y est trop contraint.

→ Accéder aux voies vertes sans contraintes.



## Des voies vertes peu attrayantes

Souvent construites sur d'anciennes voies ferrées, elles ont le mérite de proposer une liaison directe, sécurisée, entre deux agglomérations. En revanche, elles sont très (trop) souvent pauvres d'un point de vue culturel et touristique alors qu'elles ont une histoire. Un projet culturel partagé entre plusieurs acteurs (scolaires, club, collectivités, structures touristiques, historien local) pourrait enrichir ces sites, les rendre attrayants, et en faire des lieux de rencontre, d'échange et pas uniquement de passage.

## L'absence de schéma d'agglomération lors de la création de pistes cyclables

La création de pistes et bandes cyclables est généralement prise en compte dans les réaménagements, mais trop souvent de manière hétérogène, en ne pensant qu'au niveau du quartier et non pas sur l'ensemble de l'agglomération. Que de pistes et bandes cyclables construites en « pointillés » qui renvoient sans cesse le cyclotouriste au milieu du trafic, sans parler des bordures de caniveaux inadaptées à la pratique.

## Les opportunités : le réaménagement de l'espace public pour développer l'usage du vélo, l'utilisation des nouvelles technologies (GPS, vélos électriques...)

### Utiliser les outils d'aménagement : Scot...

Le vélo est un moyen de transport doux. En effet, les pratiques en agglomération, qu'elles soient touristiques ou utilitaires, peuvent s'appuyer sur des outils d'urbanisme tels que les Schémas de cohérence territoriale (Scot), les Plans locaux d'urbanisme (Plu), pour que des aménagements cyclables soient pensés en amont des réalisations.

### Saisir le potentiel du cyclotourisme pour rendre encore plus attrayant son territoire

La réalisation des aménagements cyclotouristiques apporte une véritable plus-value au territoire traversé. Les collectivités territoriales ont su repérer ce potentiel et l'exploitent en collaboration avec les structures touristiques et le mouvement fédéral (exemple : Nantes, Le Mans, Maine-et-Loire...).

## Evoluer avec les nouvelles technologies

Le cyclotourisme progresse avec les nouvelles technologies qui favorisent l'arrivée de nouveaux pratiquants ou le prolongement de la pratique comme les vélos à assistance électrique (VAE). Aussi, il est nécessaire de prendre en compte ce nouveau public et de penser les aménagements et les services différemment et ce, dans, et pour, le respect du développement durable :

- bornes de recharge rapide des batteries pour les VAE,
- balisage électronique des itinéraires,
- téléchargement des itinéraires et des informations des services à proximité (assistance dépannage...) sur son smartphone...

# Ambitions 2025

## ■ Notre vision, nos ambitions : un développement des équipements et itinéraires, structuré, global et adapté

Nous imaginons que le développement des itinéraires et des équipements liés à la pratique du cyclotourisme se fera de manière :

- **globale** : réaliser et mettre en cohérence des schémas vélo-loisir départementaux, régional, national... et au-delà,
- **structurée** : lier les schémas vélo-loisir et ceux concernant les déplacements utiles en et hors agglomération,
- **partagée** : favoriser la mutualisation des pratiques quand l'environnement le permet (randonnée équestre et vélo loisirs, randonnée pédestre et vélo-loisir),
- **adaptée et innovante** : suivre les innovations liées au progrès technologique.

## ■ Objectifs

### Pratiquants

- Avoir des effectifs de licenciés en constante progression :
  - objectif 2025 : 12 500 licenciés,
- Maintenir un excellent taux d'intégration :
  - objectif 2025 : 3,40 pour 1 000 habitants

### Évènements

- Accueillir des grands évènements nationaux et internationaux :
- la Semaine fédérale internationale de cyclotourisme,
  - la Semaine nationale européenne des jeunes.

### Equipements

- Ouverture de nouveaux axes structurants, transversaux, en site propre (ex. Cité Plantagenêt, vélofrancette@),
- 100 % des clubs dotés d'un lieu de vie, soit 115 clubs à équiper,
- 2 500 kilomètres de boucles cyclotouristiques balisées, soit doubler la distance actuelle,
- 1 000 kilomètres de sentiers balisés avec mixité de pratiques (démarche nouvelle),

- 10 bases labellisées VTT (2 bases labellisées aujourd'hui),
- 20 % de nos clubs labellisés sport-santé-prévention de niveau 1 (3 clubs labellisés à ce jour).

## ■ Trois axes de développement des équipements à l'horizon 2025-2030

### Faire aboutir le maillage du territoire par la mise en place d'itinéraires de randonnées cyclotouristiques en cohérence avec les axes structurants

Aménager des boucles balisées route et VTT, à partir des axes structurants que sont les véloroutes et les voies vertes :

- **axe 1** : pérenniser les itinéraires existants, route et VTT, avec mise en place du balisage et label qualité comme cela a été mis en œuvre par le Comité départemental de la Sarthe dans le cadre du Plan départemental des espaces sites et itinéraires (PDESI),
- **axe 2** : labelliser au moins deux bases VTT par département (acteurs : clubs, Codep, FFCT, collectivités),
- **axe 3** : faire aboutir le projet de la mixité des itinéraires (réflexion engagée entre les Comités régionaux de la randonnée pédestre, du tourisme équestre, du cyclotourisme et le Cros),
- **axe 4** : suivre l'évolution technologique
  - bornes de recharge rapides des batteries (VAE),
  - relais pour téléchargement des circuits,
  - mise à disposition d'informations sur les outils connectés (GPS, smartphones...),
  - adaptation des services et aménagements aux nouveaux modes de déplacements : vélo libre-service, vélo de location de longue durée, vélo pliant, VTT avec assistance électrique, vélo utilitaire (deux places, trois places et plus...).

### Développer le concept de « Villes et Territoires Vélotouristiques® »

L'objectif est de reconsidérer le vélo comme mode de transport doux dans nos territoires :

- **axe 5** : réaliser des pistes et des bandes cyclables en continu et non pas « en pointillés »,

- **axe 6** : réaliser des liaisons douces, sécurisées, entre les agglomérations et les communes de proximité (ex : « chaucidou » ; voies de desserte des établissements publics : écoles, lycées, collèges, gares),
- **axe 7** : aménager des stationnements sécurisés pour les vélos avec des abris.

### Favoriser l'accueil tous publics en créant des lieux de vie pour nos clubs

- **axe 8** : doter l'ensemble des écoles de cyclotourisme de plateaux pédagogiques qui pourraient être mis à disposition des activités scolaires et périscolaires pour notamment l'apprentissage du brevet d'éducation routière,
- **axe 9** : atteindre les 20 % de clubs labellisés sport-santé-prévention de niveau 1.



© Ligue de cyclotourisme

## ANNEXES

### LA LIGUE DE CYCLOTOURISME DES PAYS DE LA LOIRE

## ■ Annexe 1 - Présentation des Comités départementaux ligériens

### Comité départemental de Loire-Atlantique



La Loire-Atlantique, c'est le pays de l'océan et du fleuve royal (La Loire à Vélo), mais c'est aussi le Parc régional de Grande Brière, les marais salants, l'Erdre et la Sèvre Nantaise, les grandes villes comme Nantes et Saint-Nazaire et les ci tés pleines de charme que nous ne pouvons toutes nommer : Clisson, Ancenis etc. Quel beau terrain de jeux pour pratiquer le tourisme à vélo, tous les sens aux aguets, l'appareil photo dans la sacoche.

#### Organisation du comité départemental

- Président : Jacques Chailloux
- Trésorier : Yannick Barbereau
- Secrétaire : Christian David



© Codep 44  
Parc régional de Grande Brière

Randonnées permanentes	Itinéraires	Distances
<b>La randonnée des bords de Loire</b>	le Val de Loire, les Mauges, la vallée de l'Èvre, les coteaux du Layon - label FFCT	326 km
<b>Le littoral breton cyclotouriste</b>	les côtes des cinq départements bretons	1 045 km
<b>Un tour en Loire-Atlantique</b>	bords de mer, Brière, Pays de Retz, forêt du Gâvre, bords de Loire	540 km
<b>A travers le Pays de Retz</b>	le Pays de Retz en quatre boucles autour de Pornic	350 km
<b>La ronde des portes océanes</b>	bassin de la Loire et de la Vilaine. PNR de Grande Brière	307 km
<b>L'étoile boussironne</b>	découverte en cinq boucles de la région des Trois Provinces - label FFCT	704 km et 492 km
<b>Au fil de la Sèvre nantaise</b>	de ses sources à son embouchures	156 km Label FFCT
<b>Loire - Sèvre - océan</b>	découverte des Pays de la Loire entre Loire-Atlantique et Vendée - label FFCT	478 km

Il est composé de neuf membres élus qui gèrent le plan d'actions et sont « force de proposition » au sein de huit commissions (formation, handisport, jeunes, photo, route et brevets, sécurité et assurances, tourisme et séjours, VTT).

#### Quelques chiffres

- 61 clubs, 3 200 licencié(e)s, 11 écoles de cyclotourisme.

#### Son activité

Le comité départemental dynamise, coordonne les actions des clubs FFCT. Il met l'accent sur la formation, la sécurité, l'accueil des nouveaux adhérents, des jeunes et des féminines. Il organise également en collaboration avec les clubs, les critériums départementaux jeunes, route et VTT.

Les clubs proposent de nombreuses sorties permettant aux cyclotouristes, entre amis ou en famille, de découvrir les sorties organisées chaque semaine sur route ou à VTT, les randonnées sur plusieurs jours, les voyages itinérants, les séjours organisés à l'initiative des clubs.

Des écoles de cyclotourisme accueillent également les jeunes dans la périphérie nantaise.

### Comité départemental du Maine-et-Loire



maine-loire.ffct.org

De nombreux sites et monuments, des paysages inscrits au Patrimoine de l'Unesco, des activités variées entre Loire et vignobles, la route touristique de la Loire à Vélo qui permet aux amateurs de balades à vélo de découvrir les bords de Loire à travers

des sites sécurisés et dans le respect de l'environnement. Tout ceci fait de l'Anjou une destination touristique idéale, offrant un excellent cadre de vie dans la légendaire « douceur angevine ».

#### Organisation du comité départemental

- Président : Roland Guyet
- Trésorier : Chantal Provost
- Secrétaire : Anne-Marie François

Il est composé de 15 membres élus qui gèrent le plan d'actions et sont « force de proposition » au sein de huit commissions (féminines, formation, jeunes, photo, route et brevets, site internet, sécurité et assurances, tourisme et séjours, VTT).

#### Quelques chiffres

- 56 clubs, 2 500 licencié(e)s, deux écoles de cyclotourisme.

Communes	Circuits	Distance
Le Coudray-Macouard	Circuits qui partent du bourg du Coudray, entre vignes et forêts, avec passage à l'abbaye d'Asnières	Circuit n°1 (18 km) Circuit n°2 (24 km) Circuit n°3 (42 km)
Cantenay-Epinard, Feneu, Soulaire et Bourg	Circuit de trois communes Circuit dit « du patrimoine »	23 km 38 km (variante de 10 km)
Briollay, Soucelles et Villevêque	Circuit entre Loir et Sarthe Circuit des Castors Circuit du bac	29 km 17 km 8 km
	« Basses vallées angevines » est la liaison entre les circuits de six communes	

- **Quatre véloroutes et voies vertes dans le département** : La Loire à vélo, la Vallée du Thouet, La Mayenne, la vallée du Layon)

#### - Randonnées permanentes

Randonnées permanentes	Itinéraires	Distances
Randonnée du Haut-Anjou	Autour de Segré, le parcours passe en Loire-Atlantique, Maine-et-Loire et Mayenne	353 km
Randonnée permanente des Mauges	Les Mauges	210 km
Le tour de l'Anjou	Label FFCT	440 km
La Ponts-de-Céaise	7 boucles	2 008 km

#### Son activité

Le comité départemental dynamise et coordonne les actions des clubs FFCT. Il met l'accent sur la formation, la sécurité, l'accueil des nouveaux adhérents, des jeunes et des féminines. Il organise également, en collaboration avec les clubs les critériums départementaux jeunes, route et VTT et 53 randonnées chaque année.



© Ligue CT

- **les circuits VTT** : Le Maine et Loire est un département propice à la pratique du VTT de randonnée. Il ne présente pas de dénivelé important, le climat est relativement doux, ses paysages sont divers et variés (la vallée de la Loire, les coteaux du Saumurois et du Layon, les forêts du Baugeois). Le Comité, en collaboration avec les communes, a reconnu et validé, selon les règles de la FFCT, des circuits adaptés à la pratique du vélo tout terrain.

## Comité départemental de la Mayenne



ffct.codep53.free.fr

Paradis des randonneurs, havre de paix idéal pour se ressourcer et profiter d'une nature étonnante, la Mayenne est aussi un formidable terrain de découvertes pour les passionnés d'histoire. De la cité médiévale de Sainte-Suzanne à la ville gallo-romaine de Jublains, des grottes préhistoriques de Saulges à l'église abbatiale d'Évron, du château de Mayenne à celui de Laval, le patrimoine historique de notre département est riche et varié. Intimement lié aux générations qui l'ont façonné, il nous convie à un vagabondage culturel qui embrasse notre histoire et constitue un temps de partage si essentiel à l'approfondissement de notre identité. Le château de Sainte-Suzanne et son Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine.



© Codep 53

### Organisation du comité départemental

- Président : Christian Bullot
- Trésorier : Denis Rehel
- Secrétaire : Odile Dessinet

Il est composé de onze membres élus qui gèrent le plan d'actions et sont « force de proposition » au sein de huit commissions (féminines, formation, jeunes, photo, route et brevets, site internet, sécurité et assurances, tourisme et séjours, VTT).

### Quelques chiffres

- 26 clubs,
- 1 100 licencié(e)s,
- une école de cyclotourisme,
- une base VTT labellisée FFCT (Les Perles à Averton)

## Son activité

Le Codep organise chaque année :

- 16 randonnées route et VTT,
- 10 brevets randonneurs « Audax » de 100 à 600 kilomètres,
- les critériums départementaux jeunes, route et VTT,
- 10 randonnées permanentes :
  - Randonnée d'Émile en Mayenne : 8 itinéraires en étoile au départ de Laval (1 000 km),
  - A la découverte du Haut Maine et Pail : 2 itinéraires au départ de Pré-en-Pail, en boucle (170 km).

## Comité départemental de la Sarthe

Le département de la Sarthe est pluriel car issu de plusieurs anciennes provinces : au nord-ouest « le Maine », au nord-est « le Perche », au sud-ouest « l'Anjou », et pour compléter le décor, ajoutez quelques villages normands, vendômois et tourangeaux. Du nord au sud, vous trouverez du grès rous-sard et du tuffeau, du cidre et du jasniers, les Alpes mancelles et la vallée du Loir, autant d'éléments qui font de ce département une terre de contrastes, à parcourir à vélo.



sarthe.ffct.org

Dans les pas de Scarron, partez à la découverte de la cité Plantagenêt, cœur historique du Mans, lieu de tournage d'une douzaine de films. Ceinte d'une muraille romaine datant de la fin du III<sup>e</sup> siècle, la cité est composée d'une centaine de maisons à colombages. La vaste cathédrale Saint-Julien bénéficie d'une diversité de styles qui fait d'elle « la cathédrale archéologique » de l'art religieux médiéval. Elle possède un des plus beaux ensembles de vitraux médiévaux et contemporains. Après cette balade initiative, en poussant votre petite reine, mettez casque et gants et partez à la découverte du circuit que vous aurez choisi. Il vous appartiendra alors, selon vos choix, vos goûts et vos envies, de découvrir ce patrimoine, bâti ou naturel, secret ou affiché.



© Guy Durand

## Organisation du comité départemental

- Président : Gérard Lesourd
- Trésorier : Bernard Sergent
- Secrétaire : Daniel Verdon

Il est composé de onze membres élus qui gèrent le plan d'actions et sont « force de proposition » au sein de huit commissions (féminines, formation, jeunes, photo, route et brevets, site internet, sécurité et assurances, tourisme et séjours, VTT).

### Quelques chiffres

- 39 clubs,
- 2 000 licencié(e)s,
- 6 écoles de cyclotourisme,
- 1 base VTT labellisée FFCT (Le Lac à Sillé-le-Guillaume).

### Son activité

Le comité organise chaque année :

- 49 randonnées route et VTT,
- Les critériums départementaux jeunes, route et VTT,
- 5 randonnées permanentes dont 3 labellisées FFCT :
  - La butte des Rossays, **label FFCT**,
  - Les cantons Sarthois,
  - Les cols du haut Maine, **label FFCT**,
  - Le tour de la Sarthe, **label FFCT**,
  - Les traversées sarthoises.



© Codep 72

Base VTT Sillé-le-Guillaume

## Comité départemental de la Vendée



La Vendée au fond du cœur : « La Vendée n'a pas de grandes montagnes ni de profondes vallées, mais des sites pittoresques, de riants et frais paysages, et surtout l'Atlantique » écrivait un géographe

au début du siècle. De la plaine au marais, entre bocage et Côte de lumière, la diversité du département séduira les amoureux de la nature que sont les cyclotouristes. Alors, n'hésitez pas, enfourchez votre randonneuse et partez à la découverte de « La Vendée au fond du cœur » !

### Organisation du Comité départemental

- Président : Jean Pasquier
- Trésorier : Michel Renard
- Secrétaire : Claude Seguin

Il est composé de quinze membres élus qui gèrent le plan d'actions et sont « force de proposition » au sein de huit commissions (féminines, formation, jeunes, photo, route et brevets, site internet, sécurité et assurances, tourisme et séjours, VTT).

### Quelques chiffres

- 32 clubs, 1 700 licencié(e)s

### Son activité

Le comité départemental dynamise, coordonne les actions des clubs FFCT. Il met l'accent sur la formation, la sécurité, l'accueil des nouveaux adhérents, des jeunes et des féminines.

Il organise chaque année :

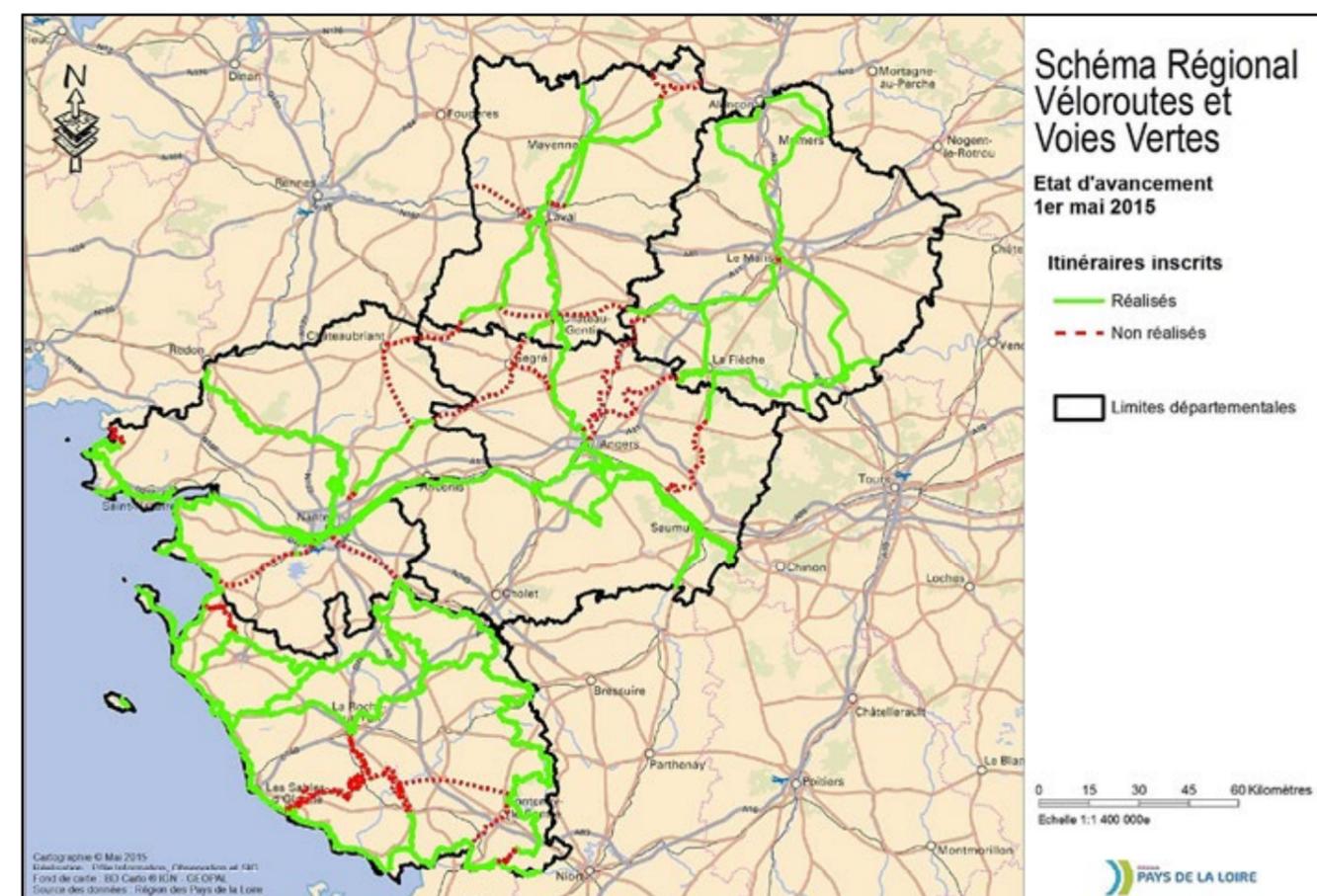
- 28 randonnées route et VTT,
- 12 brevets randonneurs « Audax » de 100 km à 600 km,
- Critérium départemental jeunes, route et VTT,
- 4 randonnées permanentes, toutes labellisées FFCT.

Randonnées permanentes	Itinéraires	Distances
<b>Randonnée Napoléon</b>	4 boucles autour de La Roche-sur-Yon : - la Vendée militaire - le Haut-Bocage - le massif forestier de Mervent - la côte vendéenne	- 152 km - 156 km - 153 km - 152 km
<b>La Route des fleurs</b>	Une grande variété de paysages : littoral, marais, forêts cotières et de sites historiques ou architecturaux	- 190 km
<b>Les canards en sel</b>	5 boucles	- 124 km - 104 km - 165 km - 142 km - 154 km
<b>La Vendée au fond du cœur</b>	6 boucles : - le massif forestier de Mervent-Vouvant - Noirmoutier-en-l'Île et le Marais breton - La Plaine et la Venise Verte - Le Talmondais et le Pays des Olonnes - Le Bocage - Le Haut-Bocage	- 90 km - 94 km - 95 km - 110 km - 110 km - 124 km

## ■ Annexe 2 - Les correspondants sécurités des comités départementaux

Loire-Atlantique	Michel Garrault	mgarrault@wanadoo.fr
Maine-et-Loire	Jean-Luc Langeron	jllangeron@wanadoo.fr
Mayenne	Christian Bullo	christianbullo@orange.fr
Sarthe	Gérard Lesourd	glesourd@sfr.fr
Vendée	Yves Auvinet	yves.auvinet@orange.fr

## ■ Annexe 3 - Le Schéma régional du véloroutes et voies vertes des Pays de la Loire



## Les 30 brevets fédéraux ligériens

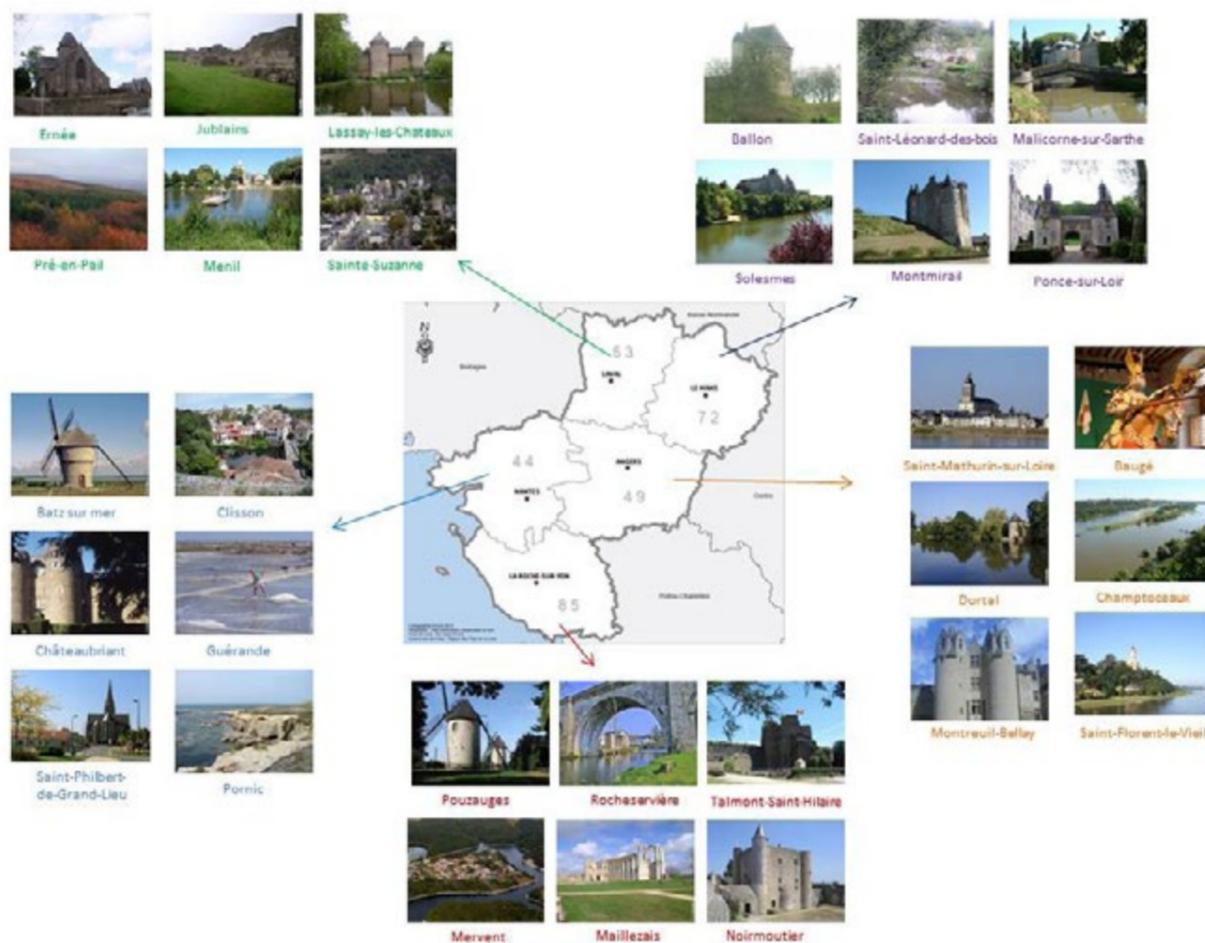


Photo : © Ligue de cyclotourisme / Carte © Région des Pays de la Loire

## ■ Annexe 4 - Fiche d'analyse des anomalies d'infrastructure et des risques routiers

Commission nationale Assurance - Sécurité - Réglementation - Environnement    Sec-1060-02 Fiche 2-2  
Date de transmission :

Constat n° Logo  
Ligue

**FICHE D'ANALYSE DES ANOMALIES D'INFRASTRUCTURE ET DES RISQUES ROUTIERS**

EMETTEUR

Délégué Sécurité Club

Club

Nom

Prénom

Adresse

Code Postal

TEL :

Email :

Logo  
CODEP

DESTINATAIRE  
CODEP

A l'attention du Délégué  
Sécurité

Adresse :

Code Postal :

Email :

Réservé codep  
DESTINATAIRES  
FINAUX

Conseil Général

Mairie

Services techniques

ONF

Communauté de  
communes

Localisation précise de l'anomalie				
Zone	Agglomération		Hors agglomération	
Référence voie	Route ou rue :		Avec bande ou voie multifonction	Piste
Endroit précis	Point remarquable :			
Anomalie	Nouvelle	Déjà signalée		
Nature de l'anomalie	Piste / bande	Rétrécissements	Revêtement	Ralentisseurs
	Accessibilité	Obstacles	Signalisation	Entretien
	Autres	Eclairage	Visibilité	?

Description de l'anomalie ou du risque et proposition (Photo ou dessin conseillé, à coller en page jointe)

### Nature des anomalies justifiables de cette fiche (liste non exhaustive)

- Piste cyclable** : Largeur < à 2.5m (double sens) - Accés dangereux ou sans seuil zéro- Défaut protection.
- Bande cyclable ou multifonction** : Largeur < à 1 m - Plots de signalisation en surélévation.
- Rétrécissements** : Dépassement par voiture impossible en respectant le code de la route - Pas de by-pass vélo - Pas de zone de dépassement tous les 70 m.
- Revêtement** : Chaussée déformée ou inadaptée - Trous importants - Peinture glissante.
- Ralentisseurs** : Hors norme, en descente - Bandes rugueuses agressives et sans passage lisse >= à 30cm.
- Obstacles** : Fentes de grille dans le sens circulation - Tampon EDF / eau ouvert ou en surélévation. - Rails
- Signalisation** : Tardive, manquante ou masquée - Surestimation du risque - éclairage insuffisant.
- Feux tricolores** : Sans sas pour vélo - A détection vélo mal réglée.
- Entretien** : Présence gravillon, verre, terre, sable, ..... - Végétation débordante.

## ■ Annexe 5 - Les diagonales de France

© Montage réalisé par M.Bellot, Ligue de cyclotourisme des Pays de la Loire



DIAGONALES	DISTANCE	TEMPS ALLOUÉ
Brest / Menton	1400 km	116 h
Dunkerque / Perpignan	1190 km	100 h
Dunkerque / Menton	1190 km	100 h
Strasbourg / Hendaye	1170 km	99 h
Brest / Strasbourg	1060 km	89 h
Brest / Perpignan	1050 km	88 h
Dunkerque / Hendaye	1050 km	88 h
Hendaye / Menton	940 km	78 h
Strasbourg / Perpignan	940 km	78 h

## ■ Annexe 6 - Sites internet, magazines à découvrir

### Sites internet

- Fédération française de cyclotourisme : [www.ffct.org](http://www.ffct.org)
- Portail dédié : [www.velofrance.fr](http://www.velofrance.fr)

### Magazines à découvrir sur le site de la FFCT

- Le bulletin fédéral, pour tous les évènements de la fédération,
- Cycl@net, pour relater les décisions du comité directeur,
- @NEWSLETTER, pour rester en ligne avec l'actualité,
- « Agir pour le développement du tourisme à vélo »,
- CYCLOmag, l'actualité au jour le jour,
- CYCLO Tourisme : revue mensuelle.

## Annexe 7 - Table des abréviations

AIT :	Alliance internationale pour le tourisme
BCCF :	Brevet cyclotouriste des cimes françaises
BCMF :	Brevet cyclomontagnard français
BCN :	Brevet de cyclotourisme national
BPF :	Brevet des provinces françaises
Cdesi :	Commission départementale des espaces sites et itinéraires
CDT :	Comité départemental de tourisme
Chaucidou :	Chaussée à circulation douce
Cros :	Comité régional olympique et sportif
CRT :	Comité régional de tourisme
Codep :	Comité départemental
EV :	Euro véloroute
ETR :	Equipe technique régionale
FFC :	Fédération française de cyclisme
FFCT :	Fédération française de cyclotourisme
OT :	Office de tourisme
PDIPR :	Plan départemental des itinéraires de promenades et randonnées
SN3V :	Schéma national des véloroutes et voies vertes
SR3V :	Schéma régional des véloroutes et voies vertes
VAE :	Vélo à assistance électrique
VLB :	Vélo en location longue durée
VLS :	vélo en libre-service
VTT :	Vélo tout terrain
VTC :	Vélo tout chemin

### Réalisation

Juin 2016  
Région des Pays de la Loire  
Hôtel de la Région - 1, rue de la Loire  
44966 NANTES Cedex 9  
Tél. 02 28 20 50 00 - Fax 02 28 20 50 05  
[www.paysdelaloire.fr](http://www.paysdelaloire.fr)

### Rédaction

Ligue de cyclotourisme des Pays de la Loire

### Photo de une

Ligue de cyclotourisme des Pays de la Loire

### Mise en page

Région des Pays de la Loire

### Maquette originale

Le Square D. (44)



